

La consommation des drogues en milieu scolaire dans la ville de Ouagadougou

Zouanso SOULAMA/COULIBALY¹, Sibiri Luc KABORE¹ et
Kogoraogo Jean OUEDRAOGO²

Résumé

La consommation des drogues en milieu scolaire est devenue un défi majeur pour beaucoup de pays dans le monde et le Burkina Faso, ne fait pas exception.

Le présent article aborde plusieurs questions relatives à cette consommation des drogues en milieu scolaire, notamment, les contextes de consommation, l'ampleur de la consommation, la disponibilité des drogues, les perceptions des drogues et des consommateurs, les perceptions des risques de consommation, les politiques publiques relatives aux drogues.

L'objectif final est de contribuer à la formulation de stratégies pour une réduction du phénomène. Pour ce faire, en plus de la recherche documentaire, une enquête qualitative de type exploratoire a été menée, les données ont été collectées à travers des entretiens semi structurés auprès d'un échantillon de vingt-six participants volontaires composés d'élèves, d'enseignants, de personnels administratifs (proviseurs, censeurs, conseillers/attachés d'éducation) et de parents d'élèves. Le traitement des données a été réalisé thématiquement avec le logiciel QDA Miner Lite version 1.4.1. Les résultats montrent des opinions divergentes sur certaines thématiques telles que les motifs de consommation, les perceptions des drogues et surtout la légalisation ou non de l'usage du cannabis. Toutefois les participants sont unanimes sur la nocivité des drogues, quelle que soit leur nature. Des synergies d'actions diverses, avec l'implication de l'ensemble des acteurs de l'éducation, nous semblent indispensables dans cette lutte contre les drogues en milieu scolaire.

Mots- clés : acteurs, drogues, éducation, opinions, perceptions.

Drug use in schools in the city of Ouagadougou

Abstract

Drug use in schools has become a major challenge for many countries around the world, and Burkina Faso is no exception.

This article addresses several issues relating to drug use in schools, including the contexts of use, the extent of use, the availability of drugs, perceptions of drugs and users, perceptions of the risks of use, public drug policies.

¹ Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique/Institut des Sciences des Sociétés (CNRST /INSS), Burkina Faso,

² Lycée de Bigtogo, Burkina Faso, kjeanouedraogo@gmail.com. .

Auteur correspondant : Zouanso SOULAMA/COULIBALY : E-mail : zouanso@yahoo.fr.

The final objective is to contribute to the formulation of strategies for reducing the phenomenon. In addition to documentary research, a qualitative exploratory survey was conducted, data were collected through semi-structured interviews with a sample of twenty-six voluntary participants of students, teachers, staff administrators (headmasters, censors, counsellors) and parents of students . Data processing was performed thematically with QDA Miner Lite software version 1.4.1. The results show divergent opinions on certain topics such as the reasons for consumption, the perceptions of drugs and especially the legalization or not of the use of cannabis. However, the participants are unanimous on the harmfulness of drugs, whatever their nature. Synergies of various actions, with the involvement of all education stakeholders, seem essential for us in this fight against drugs in schools.

Keywords : stakeholders, drugs, education, opinions, perceptions.

Introduction

La consommation des substances illicites en milieu scolaire est devenue un défi majeur pour beaucoup de pays dans le monde et le Burkina Faso, ne fait pas exception. Selon l'Office des Nations Unies sur les Drogues et le Crime (ONUDD, 2018), quatorze (14) millions de jeunes de quinze à dix-sept ans dans le monde ont consommé des drogues entre 2016 et 2017, parmi lesquels 11,3 millions d'élèves ont consommé le cannabis ; celui-ci étant la drogue la plus consommée. Ce chiffre représente un taux de prévalence annuel de 4,7% pour ce groupe de consommateurs.

En France l'expérimentation du cannabis chez les élèves débute généralement en classe de cinquième et progresse rapidement pour atteindre 25% en classe de troisième, puis 35% en seconde et 54% en terminale, rapporte l'Académie Nationale de Médecine (ANM, 2019).

L'Afrique reste la région la plus importante en matière de transit pour le trafic de drogues. C'est un marché illicite en expansion. Aussi, une étude transversale menée en 2016 dans la région de Dakar au Sénégal, sur un échantillon de quatre cents élèves du secondaire a montré une prévalence de 24,5% de taux de consommation des drogues illicites chez les élèves. Des résultats qui sont comparables à ceux du Maroc où le taux de prévalence au sein de cette population tourne autour de 31,4% (Leye et al., 2020). Le rapport de Omari (2014) indique que sur un échantillon de six mille élèves enquêtés sur l'ensemble des régions du Maroc, la prévalence de l'usage du cannabis au cours des douze derniers mois était de 5,7% ; ce taux est sensiblement proche de ceux de l'Algérie et de la Tunisie.

Au Cameroun, l'Association Foi et Justice (2017) a mené une enquête sur la consommation des drogues en milieu scolaire en 2017, sur quatre cent vingt-cinq élèves du secondaire de la ville de Yaoundé et les résultats indiquaient que 37,24% des élèves interrogés avaient déjà consommé la chicha et 20,62% le tramol ou tramadol, au cours des douze derniers mois avant l'enquête. Les taux de consommation au cours des trente derniers jours, étaient respectivement de 5,30% et de 3,53% pour les mêmes substances (ibid. 2017).

Dans l'Etat de Imo au Nigéria, Cajetan et Nwimo (2017) notent que 5,2% des élèves des établissements secondaires, consommaient la marijuana, parmi une large variété de drogues. Le Kenya est aussi l'un des pays du continent qui connaît le phénomène chez les élèves des établissements d'enseignement secondaire.

Plusieurs auteurs ont travaillé sur les incidences de la drogue (King'endo, 2010, 2015 ; Ondigo, Birech & Gakuru, 2019 ; Ondigo et al., 2019) ; sur les facteurs favorables à l'usage des drogues (Njeri & Ngesu, 2014 ; Redempta, Okinda & Mung'Atu, 2015) et sur la consommation elle-même (Abur, 2014 ; Kimanthi, 2014 ; Zipporrah, Githae & Gideon, 2018 ; Zipporrah et al., 2018). De l'ensemble de tous ces travaux, il ressort que le taux de prévalence de la consommation du cannabis tourne autour de 18% pour les élèves du secondaire. L'enquête nationale de la National Authority for the Campaign against Alcohol and Drug Abuse (NACADA, 2020) sur l'alcool et la consommation des drogues parmi les élèves du secondaire, indique que 17,0% et 7,5% d'élèves ont déjà consommé respectivement du khat/miraa et du bhang/cannabis au cours de leur vie.

Au Burkina Faso, 736 élèves et étudiants ont fait l'objet d'interpellations entre 2014 et 2017 pour détention et/ou consommation de drogues, selon le journal l'Economiste du Faso dans son article : « toxicomanie en milieu scolaire, la riposte du ministère en charge de l'éducation »³. D'autres études menées sur le phénomène en milieu scolaire dans la ville de Ouagadougou ont prouvé que les drogues ont envahi les lycées et les collèges, le cannabis étant, la drogue illicite la plus consommée (Nikiéma et al., 2011). De même, Baga (2020) relève que 250 à 300 adolescents et jeunes sont reçus chaque année au service psychiatrique du Centre Hospitalier Universitaire Yalgado Ouédraogo

³ <https://www.leconomistedufaso.bf/2019/04/15/toxicomanie-en-milieu-scolaire-la-ripostedu-ministere-en-charge-de-leducation>, consulté en ligne le 11 août 2020.

(CHU/YO), pour des soins de troubles en lien avec la consommation de drogue.

Ce article vise donc à appréhender les contextes, les perceptions et les opinions de l'ensemble des acteurs de l'éducation et en particulier des élèves, sur le phénomène de la consommation des drogues en milieu scolaire.

I. Méthodologie

Ce travail est basé sur la recherche documentaire et une enquête qualitative exploratoire, auprès d'un échantillon de vingt-six (26) personnes, composées d'élèves, d'enseignants, de personnels administratifs (proviseurs, censeurs, conseillers/attachés d'éducation) et de parents d'élèves. En nous basant sur les conclusions de l'étude de Nikiéma et al. (2011) et des cas de consommations fréquemment rapportés, nous avons constitué un échantillon par choix raisonné des établissements. Ainsi quatre lycées, deux collèges d'enseignement général et un lycée technique et professionnel de la ville de Ouagadougou ont été concernés.

Les données ont été collectées à travers des entretiens semi structurés. Les participants à cette étude étaient constitués de cinq catégories de personnes. En vue d'assurer la confidentialité des données par la protection de l'identité du participant, nous avons affecté des lettres à chaque catégorie de participants. Ainsi, les élèves au nombre de seize sont identifiables par la lettre A suivie d'un numéro d'ordre de 1 à 16. Les autres participants sont représentés par les lettres B, C, D, E suivies du chiffre 1 à 3 selon le nombre de participants retenu dans chacune de ces catégories. Respectivement ces lettres correspondent au personnel de la vie scolaire, aux responsables des établissements (proviseurs ou directeur/ censeurs), aux parents d'élèves et aux enseignants.

Le traitement des données a été réalisé thématiquement, avec le logiciel QDA Miner Lite version 1.4.1. La présentation des données à la fois documentaires et d'enquêtes, porte sur les contextes de consommation, l'ampleur de la consommation, la disponibilité des drogues, les perceptions des drogues et des consommateurs, les perceptions des risques de consommation, les politiques publiques relatives aux drogues.

II. Présentation thématique des données documentaires et des données d'enquêtes

2.1. Des contextes de consommation des drogues

L'adolescence est une étape de la vie propice aux expérimentations les plus diverses. Elle favorise un certain nombre d'expériences qui contribuent à la formation de la personnalité de l'adolescent. Notons que l'adoption des comportements à risque sont caractéristiques de cette phase de la vie. Parmi ces comportements, nous pouvons citer la consommation des substances illicites. D'une manière générale, la consommation des drogues chez les adolescents s'inscrit dans un contexte de sociabilité, de construction identitaire, de formation de la personnalité et de volonté d'expérimenter de nouvelles sensations. Certains jeunes pensent que la consommation du cannabis peut rendre quelqu'un de timide plus gai. Pour eux, le cannabis donne de la confiance en soi et atténue l'anxiété sociale. C'est le cas de ce jeune qui affirme :

« Je connais quelqu'un qui en fume parce qu'il croit que les autres pensent qu'il n'est pas amusant, quand il est sobre. Lorsqu'il avait consommé, il était très animé et stimulé par les choses ». (CCLT, 2017, p 16).

Dans nos sociétés d'aujourd'hui, il est reconnu aux individus des droits (droit à la liberté, liberté de penser, d'expression, ...) qui ont modifié fondamentalement les relations enfants-parents, élèves-enseignants. Ces droits exprimés, de façon générale, en termes de libertés ont rendu obsolète l'autorité des adultes ; ceux-ci ont peu de prise sur les jeunes.

Cet effondrement de l'autorité des adultes a pour corrolaire une remise en cause des valeurs sociales et morales transmises de génération en génération comme un héritage social, dont la conséquence majeure est le comportement déviant des jeunes qui semblent mener une existence sans repères, sans tabous à observer et à respecter. C'est dans un tel contexte que s'inscrit l'usage des drogues en général et du cannabis en particulier, chez les jeunes. Ceux-ci consomment le « *cannais* » pour, disent-ils se socialiser ; ils trouvent que consommer du cannabis est une façon amusante de passer le temps avec les amis, tout comme boire une bière ou un verre de vin, comme en témoigne ce jeune :

« Eh bien, même pour un verre en situation sociale, ce n'est pas bien différent, si je remplis le fourneau d'une pipe, on peut se la passer, tout

comme on prendrait place au bar pour prendre une bière. Ce n'est pas vraiment différent » (CCLT, 2017, p. 16).

Ainsi, le cannabis est consommé en grande partie, en présence d'amis, mais parfois aussi, il est consommé seul avant de dormir, pour apaiser certaines douleurs ou anxiétés.

Consommer du cannabis est même devenu un fait banal, comme fumer une cigarette fait remarquer ce jeune : « *Le cannabis, moi je dis dans le fond que c'est une base, c'est comme quasiment fumer la cigarette pour les jeunes* » (Fafard, 2014, p 56). De même, cette fille explique comment son groupe consommait le cannabis :

« Une amie a aidé son grand frère à préparer des « space cookies », des biscuits au haschich, qu'elle a ensuite fait goûter à quelques amis, dont je faisais partie. Ça m'a valu une expérience assez intense. On a pris plusieurs fois du cannabis dans des gâteaux ou du chocolat chaud puis, quand j'ai commencé à fumer des cigarettes, je me suis aussi mise aux joints. On partageait un joint pour sortir ou quand toute la bande était chez l'un d'entre nous. On se cotisait, et un copain allait acheter le haschich en « gros » pour tout le groupe, de quoi tenir une quinzaine de jours ou un mois » (CGPD, 2017, p 16).

D'autres drogues telles que la cocaïne, l'héroïne, la kétamine sont surtout consommées dans des moments festifs.

Le fait que les adultes aient moins de prise sur les jeunes et le contrôle défectueux de l'Etat sur l'addiction des jeunes aux spétufiants, ont favorisé chez les adolescents une normalisation de certains comportements à risque. En effet, selon Parker et coll. (2002) cité par (Fafard, 2014, p 55), la normalisation d'un comportement à risque, ici la consommation des drogues se traduit par la présence de six dimensions dans la société, à savoir :

- un accès facile et une disponibilité du produit ;
- un pourcentage important d'utilisateurs ;
- un usage récent et régulier ;
- une acceptation du comportement des utilisateurs par les non utilisateurs ;
- une acceptation du comportement au sein de la population globale ;
- un changement de politique, c'est-à-dire, moins de sévérité criminelle.

Au regard de cette conception de normalisation et des politiques de prévention orientées actuellement vers une diminution de la répression,

les drogues sont consommées au sein des établissements secondaires. Partout dans le monde, le cannabis surtout, semble jouir d'une opinion favorable au sein de la jeunesse. Les jeunes n'ont pas l'impression de transgresser les lois dans sa consommation, vue la dépénalisation croissante de cette drogue à travers le monde et qui tend à modifier les perceptions de cette substance, désormais largement acceptée.

Par ailleurs, les possibilités d'accès facile qu'offrent les réseaux sociaux aujourd'hui, font que les drogues illicites sont devenues très banales et à portée de main. De même, le climat malsain dans les familles, caractérisé par des conflits familiaux, des conflits conjugaux et la consommation des spétufiants par des parents, expliquent le recours de certains jeunes à la drogue. Par exemple, un jeune explique que :

« il connaît une femme qui s'est marié à un homme consommateur, alors, elle a pris goût et a commencé à en consommer et puis à vendre et aujourd'hui son fils consomme et vend. Ça commencé avec le père, puis la mère et le fils ainé. Aujourd'hui le père est sous les verrous » (Faria Filho et al., 2015, p 3).

2.2. De l'ampleur de la consommation des drogues

La consommation des drogues et du cannabis n'est pas l'apanage d'un genre spécifique ou d'une classe sociale donnée. Elle est une question de cercle d'amis, de copains/copines. On y retrouve aussi bien des filles comme des garçons, issus de familles favorisées ou défavorisées.

Dans son étude sur « *le trafic de drogues dans les écoles secondaires vu par les jeunes vendeurs* », Julie Fafard a voulu cerner la réalité du trafic des drogues dans les écoles secondaires et voici ce qu'en pensent certains participants à l'étude, à l'instar de ce jeune qui affirme :

« Dans les écoles tout le monde fume. Va à Armand là...y'en a une osti de gang qui fument là, c'est rendu normal que tout le monde fume. La plupart des gens commence à fumer dans écoles, beaucoup, y'en a un osti de paquet qui ne fumait pas au début de l'année, puis à la fin de l'année, il fumait toute. Tsé, je le voyais moi, j'avais bien plus de clients. Ça montait vite là » (Fafard, 2014, p 55).

De même, la consommation du cannabis dans les établissements est très répandue et touche pratiquement tous les établissements de Ouagadougou, surtout les plus grands, reconnaissent les participants à notre enquête. Presque tous les établissements dans la commune connaissent le phénomène :

« Il est général, il n'est pas circonscrit dans une zone déterminée, c'est un peu partout » clame le participant (E1). En plus de la consommation, les élèves s'adonnent même au trafic de la drogue, comme l'affirme cet élève de la classe de terminale A : « Y en a pas un établissement qui ne connaît pas ce phénomène-là, dans tous les établissements que vous voyez, il y en a. Il y a des jeunes même qui sont à l'école-là qui vendent, partout ça existe » (A8).

D'autres points de vue confortent ces témoignages :

« Dans les établissements là, on peut dire que c'est répandu, mais, c'est dans le secret. Les établissements qui sont plus impliqués dans ça, pour ma part, ce sont les établissements techniques, ce n'est pas qu'ils ont plus de temps libre, mais comme chez eux les travaux c'est plus manuel en ateliers, ça implique une certaine énergie ; donc, certains utilisent ça » (A12) ;

« C'est quasiment impossible, tu verras jamais cet établissement là où tu vas aller et puis y a pas de consommateurs de drogue, ce n'est pas possible, tu ne verras pas cet établissement à Ouaga, bon peut être ailleurs, comme les périphéries, ils ne connaissent pas, mais à Ouaga ici, ce n'est pas possible » (A16) ;

« Tous les grands établissements à Ouagadougou connaissent ce problème, que ça soit public ou privé, on a eu beaucoup de cas où des élèves ont quitté le Yiguiya, oui qui sont venus livrer de la drogue, on en a pris ici et on a vu, qu'ils ont quitté Sainte Colette, lycée de la jeunesse, et même Saaba qui viennent livrer de la drogue ici » (B1).

« Certains endroits où, on ne pouvait pas s'imaginer ces genres de choses, à cause de la présence de la sécurité, ne sont même pas épargnés », affirme une participante de la classe de terminale (A5). Elle est soutenue par son camarade, ancien consommateur de la classe de 1^{ère} D, qui relativise avec des chiffres :

« C'est un peu difficile de dire qu'il n'y a aucun établissement qui ne connaît pas ce phénomène, la majeure partie connaît, si on va prendre un pourcentage de cent pour cent des établissements à Ouagadougou, on peut dire que les quatre-vingt pour cent des établissements y consomment, on consomme la drogue aux alentours, au sein de l'établissement, mais, quand on parle de la connaissance, on peut aller jusqu'à quatre-vingt quinze pour cent » (A15).

2.3. De la disponibilité des drogues

Pour les jeunes, le cannabis est une substance aisément accessible et il n'est pas rare d'en trouver, lors des fêtes ou des activités sociales. Ils mentionnent même, qu'il est très facile de trouver un trafiquant et de communiquer avec lui et que les consommateurs savent où se procurer la substance s'ils en veulent. Le cannabis serait plus disponible que l'alcool, car il n'y a pas d'âge légal pour en acheter. Il y a un moyen d'obtenir de la marijuana confie ce jeune :

« Ça s'appelle le Web invisible pour lequel il faut télécharger un navigateur spécial, c'est comme Internet où tu peux utiliser une connexion normale, mais où il y a toutes sortes de choses étranges... Comme des sites de drogues où on peut acheter n'importe quelle quantité de pot et le faire livrer à la maison » (CCLT, 2017, p 17).

Le cannabis est partout, disponible et facilement accessible, pourvu qu'on ait l'argent. Le même constat est fait par d'autres jeunes à Ouagadougou :

« Tché, tché, tchée, très facile , c'est partout , le groupe WhatsApp tout ça, y a sur le net , tu peux marcher comme ça, y a des gens qui viennent te voir, au marché, ils te disent qu'il y a ça, tu peux marcher comme par exemple, vers Universalis, y a un cimetière là-bas, derrière, les gens sont là-bas plein, ils vendent les graines là et puis, moi je faisais un cours coranique, là, les gens vendaient ça à la mosquée » (A5).

Le second renchérit : « Y a pas plus accessible que ça, y a la drogue et le prix, ça dépend, je pense le minimum c'est deux cent cinquante, sinon c'est cinq cents minimum » ;

« Y a des catégories de drogues, un gramme de cocaïne fait combien, c'est pas moins de vingt -cinq mille francs, juste un gramme, donc vingt -cinq mille francs ... ; si tu n'es pas aisé tu peux pas te procurer, mais y a certains aussi où bon, on a pas besoin de grands moyens pour s'en procurer. Avec deux cents cinquante francs, qui ne peut pas se trouver deux cents cinquante francs ou à défaut cinq cents francs ? Donc, ça dépend des drogues que tu veux, tu vas fumer » (A16).

Enfin, pour ce dernier :

« Eh bien, elle est facilement accessible, partout, partout, partout, toutes les issues sont bourrées de la drogue ; même étant en prison, on consomme, là-bas, c'est le last, tu ne sors même pas pour chercher, tu es couché dans ta cellule, on vient on te donne, ils prennent en excès, filles comme garçons » (A11).

2.4. Des perceptions des drogues et des consommateurs

La consommation de drogue est perçue comme une question morale, comme une atteinte aux biens publics et par conséquent criminalisée. Elle est source de stigmatisation et de stéréotypes quelle que soit la nature de la substance (cannabis, héroïne, cocaïne, crack, tramadol, ecstasy) ; certains pensent que le consommateur de drogues est quelqu'un qui n'a pas sa place dans la société, quelqu'un qui manque de volonté, quelqu'un qui est malade, qui cherche à entraîner les autres. Les consommateurs sont considérés comme dangereux pour leur entourage, des parasites, ou des gens qui ont des problèmes familiaux. Ils sont responsables de ce qui leur arrive, ils sont agressifs et doivent être punis.

Par ailleurs, les consommateurs sont classés dans la catégorie des individus moralement déficients et inférieurs ; ils sont taxés de « junky », « drogué » ou « camé », de « toxicomane », de « poteux » (CCLT, 2017, p 8 ; CGPD, 2017, p 21). Des termes comme « revenu faible, peu instruit, faible statut social, paresseux, gelé, fringale, mauvais payeur, perdant, fêtard, douteux, décrocheur, fou ou imprévisible, bon à rien, quelque chose qui cloche, preneur de risques » sont consacrés pour caractériser les consommateurs des drogues. Cela n'est pas du goût de ce jeune qui déclare :

« On m'a déjà appelé poteux, drogué, vaurien et dégénéré... tout ça. Ce sont plus les adultes qui ont ces stéréotypes, ceux qui ne sont pas vraiment de ma génération qui ont grandi avec cette stigmatisation » (CCLT, 2017, p 21).

De l'opinion des participants à notre enquête, les consommateurs entretiennent des rapports difficiles avec leur entourage. Ils font l'objet de stéréotypes, de stigmatisation et les mots à leur égard ne sont pas souvent tendres :

« Mais c'est un danger ambulante cet enfant-là, ce n'est pas la relève de demain hein, c'est de grands bandits de demain de ce pays-là, haa, oui, et au fur et à mesure que le nombre augmente, nous sommes tous en danger permanent, chaque jour que Dieu fait, nous sommes tous en danger ». (D1).

Le « *consommateur est vu comme un délinquant, quelqu'un qui ne réfléchit pas, qui ne sait pas ce qu'il veut ; il est anormal et nuisible pour la société* », déclare le participant (A9), il est un malade qui fait pitié et ne le sait pas, ajoute un camarade, tandis que le participant (D2), membre APE d'un lycée nuance en disant que « *le consommateur est*

un innocent naïf et mal informé, un malade qu'il faut chercher à accompagner sur le plan médical ».

Néanmoins, des jeunes trouvent que les drogues donnent du prestige et font gagner la popularité auprès d'autres adolescents, surtout quand tu es dans la vente, le monde te connaît, tu as du pouvoir, tu es au-dessus de tout le monde et tu deviens populaire. Ils y trouvent de la notoriété et de l'estime de soi. Pour eux, la drogue et surtout le cannabis est un produit qui valorise certaines célébrités mondiales. Selon nos enquêtés, les rappeurs, les reggae men doivent leur inspiration et leur renommée grâce à la drogue. L'illustration la plus parfaite, est la célébration de la journée du 1^{er} mai, dédiée à l'artiste jamaïcain « Bob Marley » où à l'occasion, les gens ne se privent pas de drogue.

Au regard de ces témoignages, il y a lieu de s'interroger sur leurs perceptions des risques liés à la consommation de ces drogues.

2.5. Des perceptions des risques liés à la consommation des drogues

Pour plus d'un consommateur, le cannabis est sain, avec un risque minimal. Il n'est pas et ne devrait pas être considéré comme une drogue parce qu'il est naturel, sain et catégoriquement différent des drogues dures. Il est moins dangereux par rapport aux autres drogues ; il est donc considéré comme étant moins addictif, moins nocif que les substances licites, comme l'alcool et le tabac. Naturel, moins nocif, moins nuisible et pas nécessairement malsain, le cannabis n'est pas une drogue comme le témoigne ce lycéen de 18 ans :

« Je fume régulièrement du haschich. La première fois, une envie de découvrir quelque chose. Les sensations m'ont plu (déconnectage de la vie quotidienne, bien-être, quiétude), si j'ai continué, c'est pour mon plaisir. De plus, je ne considère pas le haschich comme une drogue, sinon, il faudrait aussi interdire l'alcool qui est beaucoup plus dangereux et dont la dépendance est plus forte ». (De Peretti, Leselbaum, 1999, p 86).

On note une tolérance manifeste vis-à-vis des consommateurs du cannabis de la part des lycéens (soit un lycéen sur dix) et un sur quatre qui approuvent l'usage régulier ou l'usage exceptionnel, comme le rapportent De Peretti et Leselbaum. (1999).

Le constat est que les jeunes tendent à minimiser, sinon à ne pas voir en cette substance, des risques dans sa consommation et même à le mettre

dans la position d'un produit naturel avec de nombreuses vertus qui pousseraient les adolescents à son expérimentation.

Les jeunes canadiens perçoivent le cannabis comme une substance non dangereuse, plus naturelle et pas réellement une drogue du tout. La perception de la dangerosité est même fonction de l'âge ; une forte majorité des jeunes de 15-17 ans trouve l'expérimentation du cannabis moins dangereuse. Pour certains, la dangerosité du cannabis dépend de la personne : « Tout est question de tempérament », « tout dépend du caractère et du milieu dans lequel la personne vit », « ca dépend des conditions de prise et de la qualité du produit », disent-ils (Beck et al., 2003, pp 52-53).

De même, dans les établissements enquêtés de Ouagadougou, en termes de nocivité, certains élèves trouvent que le cannabis est différent des autres drogues illicites et même licites. Le cannabis est une drogue beaucoup plus naturelle que la cigarette par exemple, qui est associée à des produits chimiques, comme la nicotine et le goudron. Selon ce jeune :

« Bon, en quelque sorte, c'est une drogue, mais une drogue pas comme les autres. Du genre c'est quelque chose que d'autres prennent, c'est vrai ; je veux dire que ça détruit l'organisme, mais elle n'est pas trop nuisible » (A11).

C'est alors, que les politiques publiques sont interpellées. Qu'en est-il des débats ?

2.6. Des politiques publiques sur les drogues

S'il y a un débat sur les drogues illicites actuellement, c'est bien celui du statut juridique du cannabis. Le cannabis est une drogue illicite, selon l'ONU DC (2014) et classé comme stupéfiant. Cependant, sa dépénalisation est de plus en plus réclamée et beaucoup de pays autorisent son usage à des fins médicales. Sur ce point les participants à notre enquête sont divisés et voici quelques points de vue :

« Légaliser c'est mieux, parce que malgré que c'est interdit, même les petits, petits enfants là prennent ... Si on pouvait légaliser, cela même va contribuer au développement économique du pays » (A7) ;

« Ces produits là on utilise, pourtant si c'est à des fins économiques, je peux dire ça peut arranger, ça peut développer le PIB aussi du Burkina..., on minimise une certaine quantité comme par exemple en Belgique, dans les pays développés, c'est légalisé et ça contribue à faire

rentrer quelque chose dans le trésor public et ils profitent de ça aussi » (A16) ;

« Dans un pays comme le Burkina Faso, la légalisation n'est pas le moyen puisque, y a des élèves en classe de sixième que je connais qui fument ça ; je ne trouve pas que ça va permettre au pays de se développer » (A3) ;

« Hon ! c'est que le Burkina ne veut plus du pays, ha ! non, non, non, non, ici, s'ils, légalisent ça, ils ont signé l'arrêt de mort. Même étant pas légalisé ça touche presque la moitié de la jeunesse, imagine la légalisation, c'est fini. Actuellement même, sans la drogue, la jeunesse même ça bat fort, ça bat de l'aile pour la relève de demain » (A11).

En vue de lutter contre la consommation des drogues, par la réduction de l'offre et de la demande, des services et des structures de lutte ont été mis en place. Il s'agit des structures de détection et de répression et des structures de prévention, constituées de la police, de la gendarmerie, de la douane, des eaux et forêts et des associations œuvrant dans la lutte contre la drogue. Cette lutte contre la drogue a fait l'objet d'une politique nationale au Burkina Faso depuis 1993. Créé par le décret du 26 juillet 1993, le comité national de lutte contre la drogue, est placé sous la tutelle du Ministère en charge de la sécurité. Les principales missions du comité sont entre autres, d'étudier toutes les questions nationales et internationales relatives à la production, au commerce licite ou illicite, à la répression du trafic de stupéfiants et de substances psychotropes, ainsi que les problèmes médico-sociaux posés par la prévention et le traitement de la toxicomanie.

Récemment, au regard de l'ampleur de la consommation de la drogue en milieu scolaire, le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales à élaborer une stratégie nationale de lutte contre la Drogue, la Toxicomanie et la Violence (SNL-DTV) en milieu scolaire et adoptée le 1^{er} avril 2019.

III. Discussion des résultats et suggestions

De façon générale, les élèves font un usage récréatif des drogues illicites dans les établissements. Les drogues sont consommées dans un contexte de socialisation et de recherche identitaire. C'est à travers des cercles d'amis à l'école ou dans le quartier, que les élèves se retrouvent pour fumer les drogues, surtout le cannabis, dans un esprit de détente et de partage d'expériences. La consommation est faite seul aussi, à la

maison avant de dormir, reconnaissent des jeunes. Des facteurs familiaux et environnementaux conduisent également, certains élèves à se lancer dans la consommation des drogues.

Les participants ont relevé par ailleurs, que le cannabis reste la drogue illicite la plus utilisée en milieu jeune ; il est facilement accessible et disponible partout ; ce que confirment (Abur, 2014 ; AFJ, 2017 ; Beck et al., 2003 ; CCLT, 2017 ; El Omari et al., 2014 ; Mbacké M.M., Leye et al., 2020 ; OICS, 2020 ; UNODC, 2018, 2019).

Enfin, tous les jeunes enquêtés ont reconnu que le phénomène de la consommation des drogues prend de l'ampleur dans les établissements d'enseignement secondaire. Plusieurs études en Afrique et dans le monde ont fait ce constat (Abur, 2014 ; AFJ, 2017 ; Chesang, 2013 ; El Omari. et al., 2014 ; Kimanthi, 2014 ; OAS/CICAD, 2019 ; OSDUHS, 2020).

Cette consommation des drogues est source de stigmatisations et de stéréotypes. Nos enquêtés estiment qu'un consommateur de drogue est un délinquant, un criminel, quelqu'un qui ne compte pas dans la société ; c'est un malade qui ne sait pas ce qu'il cherche. Nos résultats à ce niveau corroborent ceux du CCLT (2017) et de la CGPD (2017).

De même, nos enquêtés reconnaissent que toute drogue est nocive sur le corps humain. Mais quelques uns estiment qu'il y a des drogues illicites qui sont moins nocives, parce qu'elles sont naturelles comme le cannabis qui ne contient pas de substances chimiques à l'instar de la cigarette. Des assertions que nous retrouvons dans les études de (Beck et al., 2003; CCLT, 2017; Porath-Waller et al., 2013).

D'ailleurs, on assiste à une forte consommation du cannabis et même à sa dépénalisation progressive dans plusieurs pays du monde et en Afrique.

S'agissant de cette dépénalisation du cannabis, les avis des jeunes sont partagés. Certains sont pour cette dépénalisation arguant que le cannabis n'est pas une drogue nocive et que sa légalisation pourrait aider à booster l'économie des pays ; pourtant ceux qui sont contre la légalisation craignent une généralisation de sa consommation pour tous les âges. Ces avis confirment ceux évoqués dans les études du CCLT (2017).

Que faire alors, pour une réduction de la consommation des drogues en milieu scolaire au Burkina Faso ?

Au niveau des établissements, élèves, enseignants, personnels de la vie scolaire, et chefs d'établissements ont tous reconnu, l'absence de programmes de prévention ou d'un référentiel de lutte élaboré par le ministère de tutelle. Autrement dit, la stratégie nationale de lutte contre la Drogue, la Toxicomanie et la Violence (SNL-DTV) en milieu scolaire adoptée le 1^{er} avril 2019, n'est pas réellement mise en œuvre.

En outre, les participants ont mentionné le manque d'informations sur les drogues dans les familles, le manque de suivi des élèves par les parents, comme en témoigne ce chef d'établissement :

« Beaucoup de parents n'ont pas le temps pour s'asseoir une minute même avec leurs enfants ; il n'y a pas de communication avec les enfants. Un parent d'élève peut faire trois ans sans passer à l'école pour voir, quand l'enfant envoie le bulletin ; il ne sait même pas et des intellectuels aussi, n'ont pas le temps : c'est grave, très grave » (D1).

Si pour la majorité des élèves et la plupart des acteurs de l'éducation, il faut mener une sensibilisation sur les méfaits des drogues auprès des élèves, d'autres par contre, proposent la fermeté, voire la répression, comme une solution pour lutter contre les drogues dans les écoles.

Pour certains parents et le personnel éducatif, il faut une prise de responsabilité à la base, c'est-à-dire que la prévention doit commencer dans les familles. Quelques uns y voient aussi une absence d'autorité du pouvoir politique qui se répercute sur le personnel éducatif. Selon eux, les conventions et textes sur les droits des enfants ont dépouillé les éducateurs de leur autorité par une surprotection de l'enfant et de l'élève.

Toutefois, dans la lutte contre les drogues, la répression a montré ses limites, selon la commission ouest africaine sur les drogues (WACD, 2014).

Aussi, pour une meilleure prévention de la consommation des drogues et du cannabis dans les établissements, nous formulons quelques suggestions à l'endroit des acteurs de l'éducation. Il s'agit notamment de :

- ✓ transposer dans le contexte burkinabè, des programmes reconnus comme efficaces dans d'autres pays dans le milieu scolaire ou hors milieu scolaire, en privilégiant les approches multidimensionnelles, visant à impliquer l'ensemble des acteurs ;

- ✓ former les agents de la vie scolaire en matière de repérage précoce, de détection des cas suspects de consommation de drogues ;
- ✓ doter les établissements de moyens pour la mise en place des cellules de veille anti- drogue ;
- ✓ mettre en place des équipes d'écoute dans les établissements pour la prise en charge psychosociale des cas légers de consommation de drogue ;
- ✓ démanteler tous les commerces aux alentours des établissements ;
- ✓ surveiller les importations des produits psychoactifs (alcool, tabac, etc.), en augmentant les taxes d'importation et les prix de ces produits ;
- ✓ multiplier les centres de traitement et de prise en charge des victimes de la drogue au niveau national ;
- ✓ développer des synergies d'actions en accompagnant les acteurs engagés dans la lutte contre les drogues (ONG, Associations, Structures Nationales).

Quant aux parents d'élèves, leur collaboration avec les acteurs au sein des établissements est indispensable. Aussi, conviendrait-il qu'ils fassent des suivis réguliers de la fréquentation de leurs enfants. Ils devraient également, veiller à leurs sensibiliser sur les méfaits des drogues à la maison.

Conclusion

Le phénomène des drogues est très préoccupant pour les gouvernants de tous les Etats, en ce sens qu'il est devenu un problème de santé publique. Loin d'être un tabou de nos jours, l'évocation de la question de la drogue reste cependant sensible. Les études menées sur le phénomène ailleurs révèlent une consommation accrue des drogues, telles que le cannabis dans la frange jeune et adolescente en milieu scolaire. Cette étude a aussi permis d'explorer la consommation des drogues dans quelques établissements scolaires de Ouagadougou. Les résultats auxquels nous sommes parvenus, ne sont pas généralisables, certes, mais, donnent une idée sur les contextes, les perceptions et les opinions des élèves et des acteurs de l'éducation sur la consommation

des drogues. Elles sont de plusieurs natures et sont consommées dans divers contextes. De multiples facteurs comme la disponibilité, l'accessibilité, la minimisation des risques et perception positive dont bénéficient certains consommateurs ou vendeurs célèbres dans le monde, contribuent à augmenter la consommation des drogues et en particulier du cannabis, chez les jeunes.

Au Burkina Faso, en dépit des efforts fournis en matière de prévention, par le comité national de lutte contre la drogue, certaines difficultés demeurent, et devraient être jugulées, telles que la porosité des frontières, le sous-équipements des structures de détection et de répression, l'insuffisance de la formation des acteurs de terrain, etc. En somme, une synergie d'actions diverses, avec l'implication des l'ensemble des acteurs de l'éducation, nous semble indispensables dans cette lutte contre les drogues en milieu scolaire.

Références bibliographiques

ABUR, Joyce Ombere , 2014, *Drug and substance abuse among secondary school students in Embakasi district Nairobi County*, <http://erepository.uonbi.ac.ke/bitstream>. Consulté le 20/02/2023.

Académie Nationale de Médecine, 2019, *Consommation de drogues licites et illicites chez l'adolescent : Une situation alarmante qui impose une prévention précoce*, Rapport No. 2019, Académie nationale de médecine.

AKRE Christina, MICHAUD, Pierre André, BERCHTOLD, andré., SURIS, Joan- Carles, 2010, *Cannabis and tobacco use : Where are the boundaries ? A qualitative study on cannabis consumption modes among adolescents*, Health Education Research, 25 (1), 8 p.

Association Foi & Justice, 2017, *Rapport d'enquête sur la consommation de la drogue en milieu scolaire à Yaoundé*, Rapport 2017.

Authority for the Campaign Against Alcohol and Drug Abuse (NACADA), 2020, *Policy Brief on National Survey on Alcohol and Drug Abuse among Secondary School Students in Kenya*, African Journal of Alcohol and Drug abuse (AJADA).

BAGA Cheich Becker El Fadelh, 2020, *Analyse des facteurs associés à la consommation de la drogue en milieu scolaire de la ville de Ouagadougou en 2019*, Thèse de doctorat en médecine à l'Université Professeur Joseph KI-ZERBO. Ouagadougou, UJKZ.

BECK François, LEGLEYE Stéphane, PERETTI-WATEL Patrick, 2003, *Penser les drogues : Perceptions des produits et des politiques publiques*, Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanes (OFDT), 116 p.

CAJETAN Ikechukwu Ilo, IGNATIUS Onwimo, 2017, *Drug use and sources of drug information among secondary school students in Imo State, Nigeria*, The European Journal of Educational Sciences, 04 (01).

Canadian Centre on Substance Abuse, 2015, *The effects of cannabis use during adolescence*, Canadian Centre on Substance Abuse.

Centre Canadien de Lutte contre les Toxicomanies (CCLT), 2017, *Les perceptions des jeunes canadiens sur le cannabis*, Rapport 2017, CCLT.

Commission Globale de Politique en matière de Drogue, 2017, *La perception du problème mondial des drogues*, Rapport 2017, CGPMD.

COOPER, M. Lynne, 2002, *Alcohol use and risky sexual behavior among college students and youth : Evaluating the evidence*, Journal of studies on alcohol, 16 p.

DE PERETTI Christine., LESELBAUM Nelly, 1999, *Les lycéens parisiens et les substances psychoactives : Evolutions*, Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies. Paris, INRP, 142 p.

EL OMARI Fatima, SABIR Maria, TOUFIQ Jallal, 2014, *L'usage de drogues auprès des élèves marocains*, Rapport, 2013, Medspad, rabat, 112 p.

FAFARD Julie, 2014, *Le trafic de drogue dans les écoles secondaires vu par les jeunes vendeurs*, Université de Montréal, Montréal, 187 p.

FILHO Arantes Faria, QUEIROS Edson; POLLYANNA Siqueira; MARCELO Medeiros; ROSSO Weirich, FATIMA Claci; DE SOUZA Márcia Maria, 2015, *Perceptions of adolescent students about drugs*, Revista Brasileira de Enfermagem, 68 (3) : 517-523.

GOSSELIN Catherine, LAROCQUE Denis, VITARO Frank, GAGNON Claude, 2000, *Identification des facteurs liés à la consommation de cigarettes, d'alcool et de drogues à l'adolescence*, International Journal of Psychology, 35 (1) pp. 46-59.

<https://www.leconomistedufaso.bf/2019/04/15/toxicomanie-en-milieu-scolaire-la-riposte-du-ministere-en-charge-de-leducation>, consulté en ligne le 11 août 2020.

Institut National de Santé Publique du Québec, 2010, *L'usage de substances psychoactives chez les jeunes Québécois : Conséquences et facteurs associés*. INSPQ.

KIMANTHI Moses Munyau, THINGURI Ruth, 2014, *Drug abuse among students in public secondary schools in Kenya : the case of Kitui County*, Kenya, Research Journal of Education, 2 (11), 16 p.

KING'ENDO Madrine, 2010. *Incidence and extent of substance abuse among secondary school students in Nairobi province, Kenya : Implication for specialised intervention*, VDM, Verlag Dr. Müller, 124 p.

KING'ENDO Madrine, 2015. *Behaviour disorders related to drug abuse among secondary school students in Kenya*, Journal of Education and Practice, 6(9), 10 p.

LEYE Mamadou Makhtar Mbacké et al., 2020. *Connaissance et pratiques des élèves des cycles moyens et secondaire de la région de Dakar sur l'usage des drogues (Sénégal)*, Revue Africaine et Malgache pour la Recherche Scientifique / Sciences de la Santé, 2 (2), 12 p.

MAITHYA Redempta, OKINDA Robert, MUNG'ATU Felix, 2015, *A baseline survey on effects of drugs and substance abuse on academic participation, among students in technical institutions in Kenya*, 3 (1), 14 p.

MARTIN Grégoire, 2005. *Facteurs personnels et environnementaux liés à la gravité de la consommation des produits psychotropes à l'adolescence*, Université du Québec des Trois-Rivières, 92 p.

NJERI Alice Njeri, NGESU Lewis, 2014, *Causes and effects of drug-and substance abuse among secondary school students in dagoretti division nairobi west district*, Global Institute for Research & Education, 3, 4 p.

NJIRU Zipporah Wawira, MARGARET Nduta Gihae et al., 2018, *Knowledge on use and effects of drug and substance*, 9 (8).

OAS/CICAD, 2019, *Report on Drug Use in the Americas 2019*, OAS/CICAD.

Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies, 2019, *Consommation de substances psychoactives chez les jeunes en France et dans certains pays à revenus élevés : État des lieux des modes et niveaux de consommation et facteurs associés*, Rapport 2019, OFDT.

Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime, 2014, *Les Conventions internationales relatives au contrôle des drogues*, ONUDC.

ONDIGO Quinter, BIRECH Jeniffer, GAKURU N. Octavaian, 2019, *Drugs and substance abuse among the secondary school students in Korogocho : Implications for behaviour and performance*, IRA-International Journal of Education & Multidisciplinary Studies, 14 (3), 14 p.

Organe International de Contrôle des Stupéfiants, 2020, *Rapport de l'Organe international de contrôle des stupéfiants pour 2019*, OICS.

OUEDRAOGO Kogoraogo Jean, 2021, *Consommation des drogues illicites en milieu scolaire : perceptions des élèves des établissements d'enseignements post-primaire et secondaire de la commune de Ouagadougou*, Mémoire de Master en Sciences l'Education, IFRISSE, 101 p.

United Nations Office on Drugs and Crime, 2018, *World drug Report 2018*, UNODC.

United Nations Office on Drugs and Crime., 2019, *World drug Report 2019*, UNODC.